

AMAP « Les paniers de Pontoch »

Association loi 1901, domiciliée à
Mairie, avenue de Fontainebleau,
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

EARL Les chèvres de Gabveau

Au capital social de 10 000€
Siège social : 4 lieu-dit Gabveau
45340 SAINT MICHEL
N°RCS : 831 647 581
N°SIRET : 831 647 581 00014
N°ILU 45294001
N°TVA : FR 32 831647581
N°élevage : 45 294 556

CONTRAT 2022 : FROMAGES DE CHEVRE AU LAIT CRU ENTIER

Ce contrat instaure un partenariat avec l'EARL « Les chèvres de Gabveau », élevage de chèvres laitières et production de fromages de chèvres au lait cru à Gabveau, Saint-Michel (45).

En souscrivant ce contrat, nous préachetons des crottins de chèvre produits dans le respect d'une agriculture paysanne. Nous aidons, de ce fait, l'EARL partenaire à mieux gérer sa production et consommons des produits dont nous connaissons la provenance et les méthodes d'élevage.

Ce contrat est organisé par l'AMAP « Les paniers de Pontoch » et, à ce titre, régi par les statuts de l'association.

Volume des abonnements :

Les abonnements se comptent par **lot de 2 fromages** et par mois sur **12 livraisons**, de **janvier à décembre 2022 inclus**. Le prix est de **5.50€ TTC le lot de 2 fromages** (crottin ou faisselle, affinages différents à choisir lors des livraisons). Il tient compte des frais de déplacements.

Livraison et distribution :

La livraison se fera au 383 rue grande – Moulignon – 77310 Saint Fargeau Ponthierry par le producteur, le samedi matin de 11h à 12h

En cas d'empêchement, les fromages peuvent être récupérés par la personne de votre choix. Il n'y aura pas de réajustement le mois suivant.

Dates de distribution 2022 : 15 janvier, 19 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai, 18 juin, 23 juillet, 20 août, 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre, 17 décembre.

Engagement :

Ce contrat donne droit à des fromages issus de chèvres nourries au foin, aux granules de luzerne et de betterave, sans OGM ni farines animales. J'accepte les risques inhérents à ce genre d'élevage, comme de ne pas recevoir la totalité de ma part en cas d'aléas. L'EARL respecte la charte de l'agriculture paysanne dans son mode d'élevage.

NOM.....

ADRESSE.....

COURIEL.....

TEL.....

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association « Les paniers de Pontoch » à jour de ma cotisation 2022 souscris un abonnement comprenant :

Montant dû : 5,50 € (le lot) x (Nombre de lots) x 12 livraisons = €

Règlement : obligatoirement en 3 chèques correspondant chacun à 4 livraison : merci d'indiquer les montants et numéros des chèques (aussi que le nom si celui-ci est différent de celui du contrat)

Chèque 1 (encaissé en janvier 2022)€ / n° :

Chèque 2 (encaissé en avril 2022)€ / n° :

Chèque 3 (encaissé en août 2022) :€ / n° :

CONTRAT À SIGNER ET A IMPRIMER EN **2 EXEMPLAIRES** ACCOMPAGNE DE **TROIS** CHEQUES A L'ORDRE DE « **EARL LES CHEVRES DE GABVEAU** »

Les sacs plastiques étant interdits, merci d'apporter vos sacs et/ou boîtes pour transporter vos commandes.

Fait à.....le.....

Signature de l'adhérent

signature du gérant